

2 mars 2023



Perspectives économiques et financières

Mars 2023



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Ce rapport présente une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles.

Analystes principaux :

Nora Nahornick, analyste principale
Caroline Nicol, analyste principale
Jason Stanton, conseiller-analyste

Collaborateurs :

Nasreddine Ammar, conseiller-analyste
Lisa Barkova, analyste
Robert Behrend, conseiller-analyste
Régine Cléophat, analyste
Mark Creighton, analyste
Matt Dong, analyste
Rolande Kpekou Tossou, analyste
Marianne Laurin, analyste
Katarina Michalyshyn, analyste
Kaitlyn Vanderwees, analyste

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Kristina Grinshpoon, directrice par intérim
Chris Matier, directeur général
Christopher E. Penney, directeur par intérim

Marie-Eve Hamel Laberge, Martine Perreault et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous joindre à l'adresse dpb-pbo@parl.gc.ca.

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé	1
Perspectives économiques	1
Perspectives financières	3
Risques et incertitude	6
Annexe A: Perspectives économiques détaillées	9
Annexe B: Composition du PIB nominal	10
Annexe C: Perspectives de revenus détaillées	11
Annexe D: Perspectives détaillées concernant les charges de programmes	12
Annexe E: Compte des opérations de l'assurance-emploi	13
Annexe F: Charges de programmes directes	14
Annexe G: Perspectives concernant la dette fédérale	15
Annexe H: Comparaison des perspectives par rapport à celles d'octobre 2022	16
Annexe I: Comparaison des perspectives par rapport à celles de l' <i>Énoncé économique de l'automne</i> de 2022	17
Notes	18

Résumé

Ce rapport présente une projection de base pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles. Nos perspectives intègrent les données économiques allant jusqu'au 21 février. Elles comprennent également les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement dans son *Énoncé économique de l'automne* de 2022 et le plan de financement de la santé annoncé le 7 février.

La section suivante donne un aperçu condensé des *Perspectives économiques et financières* (PEF) du DPB. Les détails des projections sont fournis aux annexes A à I.

Perspectives économiques

Après que l'économie canadienne ait affiché une performance plus élevée que prévu lors du deuxième semestre de 2022, nous projetons qu'elle stagnera jusqu'en 2023, avec une croissance moyenne trimestrielle de 0,1 % du PIB réel¹.

À mesure que le resserrement de la politique monétaire se concrétise, nous prévoyons de nouvelle baisse de l'investissement résidentiel et une faiblesse des dépenses de consommation au cours de la première moitié de l'année. À la suite d'importantes accumulations de stocks au cours de l'année dernière, nous prévoyons que les entreprises réduiront leurs investissements en stocks durant l'année 2023, à mesure que la croissance des ventes ralentira.

Nous projetons une reprise de la croissance du PIB réel au Canada en 2024, à mesure que l'investissement résidentiel et les dépenses de consommation se redresseront et que le ralentissement causé par la baisse d'investissements en stocks se résorbera (tableau 1). De 2025 à 2027, nous prévoyons que la croissance du PIB réel sera en moyenne de 2,1 % par année, ce qui est légèrement plus rapide que notre estimation de la croissance du PIB potentielle (1,9 %) pour la même période.

Tableau 1 Résumé des perspectives économiques

% sauf indication contraire	Prévision				
	2021	2022	2023	2024	2025-2027
Croissance du PIB réel	5,0	3,6	1,0	1,6	2,1
Emploi (milliers)	19 374	19 827	19 945	20 136	20 781
Taux de chômage	7,5	5,3	5,5	5,9	5,6
Prix du pétrole WTI (\$ US)	68	95	78	73	74
Inflation de l'IPC	3,4	6,8	3,7	2,3	2,0
Taux directeur de la Banque du Canada	0,25	4,25	4,50	2,50	2,50

Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : L'emploi et le taux directeur de la Banque du Canada sont les valeurs en fin de période.

La performance du marché du travail au quatrième trimestre de 2022 et en janvier a été beaucoup plus élevée que ce que nous avons prévu au moment de publier nos PEF d'octobre. Le taux de chômage est demeuré près de son plus bas niveau alors que les taux d'emploi et de participation de la population active ont augmentés.

Alors que l'économie stagne, nous projetons que le taux de chômage augmentera continûment pour atteindre 5,8 % d'ici la fin de l'année. Nous projetons que le taux de chômage culminera à 5,9 % au milieu de l'année 2024 avant de diminuer progressivement pour atteindre 5,5 % à la fin de notre horizon de projection².

L'assouplissement continu des contraintes liées à l'offre et la stabilité relative des prix des produits de base³, combinés à la faiblesse de la demande, devraient contribuer à une baisse soutenue de l'inflation des prix à la consommation (mesurée par les variations d'une année à l'autre de l'IPC) jusqu'en 2024. Sur une base trimestrielle, nous projetons que l'inflation de l'IPC passera sous la limite supérieure de 3 % de la fourchette de maîtrise de l'inflation au quatrième trimestre de cette année.

Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada observe sa « pause », en conservant le taux directeur à 4,5 % jusqu'au mois de décembre de cette année. L'inflation de l'IPC étant en bonne voie de revenir à sa cible de 2 %, nous prévoyons que la Banque commencera à abaisser son taux directeur en janvier 2024. Nous supposons que le taux directeur sera réduit de 25 points de base à chaque date d'annonce fixe au cours de l'année 2024, faisant en sorte de ramener le taux à son niveau neutre estimé de 2,5 % en décembre 2024.

Compte tenu des révisions historiques du PIB réel au cours de la première moitié de 2022 et de la croissance plus forte que prévu du PIB réel dans la deuxième moitié de 2022, le niveau du PIB nominal – la mesure la plus générale de l'assiette fiscale du gouvernement – a été révisé à la hausse, augmentant de 13 milliards de dollars en 2022 par rapport à nos PEF d'octobre 2022⁴. Toutefois, par rapport à nos perspectives d'octobre, le

niveau du PIB nominal de 2023 à 2027 est inférieur de 22 milliards de dollars par année, en moyenne, en raison des révisions à la baisse de nos perspectives de croissance du PIB réel, ce qui témoigne des taux directeurs plus élevés que prévu, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Perspectives financières

Nos perspectives de statu quo tiennent compte des nouvelles mesures annoncées dans l'*Énoncé économique de l'automne* de 2022 (ÉÉA) du gouvernement et du nouveau financement des soins de santé annoncé le 7 février⁵, soit un montant combiné de 69,1 milliards de dollars en nouvelles dépenses de 2022-2023 à 2027-2028⁶. Cette nouvelle dépense comprend 8,5 milliards de dollars de provisions pour des « contraintes anticipées à court terme » non précisées de 2022-2023 à 2027-2028 que le gouvernement a réservées dans son ÉÉA⁷.

Rappelons que le DPB a préparé ses perspectives d'octobre avant le dépôt des comptes publics 2021-2022⁸. Les résultats pour l'exercice 2021-2022 ont enregistré un déficit budgétaire de 90,2 milliards de dollars (3,6 % du PIB) – légèrement inférieur à notre estimation de 97,0 milliards de dollars (3,9 % du PIB) présentée dans les PEF d'octobre.

Pour l'exercice en cours, 2022-2023, nous prévoyons que le déficit diminuera encore pour s'établir à 36,5 milliards de dollars (1,3 % du PIB) selon la politique de statu quo (tableau 2). Nous projetons qu'en 2023-2024, le déficit budgétaire augmentera temporairement à 43,1 milliards de dollars en raison d'un ralentissement de la croissance des recettes et d'une hausse des dépenses de programmes.

En 2024-2025, en supposant qu'aucune nouvelle mesure n'est introduite et que les mesures temporaires existantes prennent fin comme prévu, le déficit budgétaire devrait reprendre sa trajectoire descendante pour atteindre 8,7 milliards de dollars (0,3 % du PIB) en 2027-2028, alors que la croissance des recettes fiscales suit les gains du PIB nominal et que la croissance des dépenses de programme reste limitée.

Tableau 2 Résumé des perspectives financières

G\$	Prévision						
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Revenus	413,3	446,8	453,3	476,4	495,3	517,1	539,2
Dépenses de programmes	468,8	438,8	447,1	457,1	469,9	483,8	500,7
Frais de la dette publique	24,5	34,7	43,6	43,7	44,7	45,6	46,0
Pertes actuarielles	10,2	9,8	5,6	3,0	1,5	-0,3	1,2
Charges*	503,5	483,3	496,4	503,8	516,1	529,2	547,9
Solde budgétaire	-90,2	-36,5	-43,1	-27,5	-20,8	-12,1	-8,7
Dette fédérale	1 134,5	1 168,2	1 211,3	1 238,8	1 259,6	1 271,7	1 280,4
% du PIB							
Solde budgétaire	-3,6	-1,3	-1,5	-0,9	-0,7	-0,4	-0,3
Dette fédérale**	45,2	41,8	42,2	41,6	40,7	39,4	38,1

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

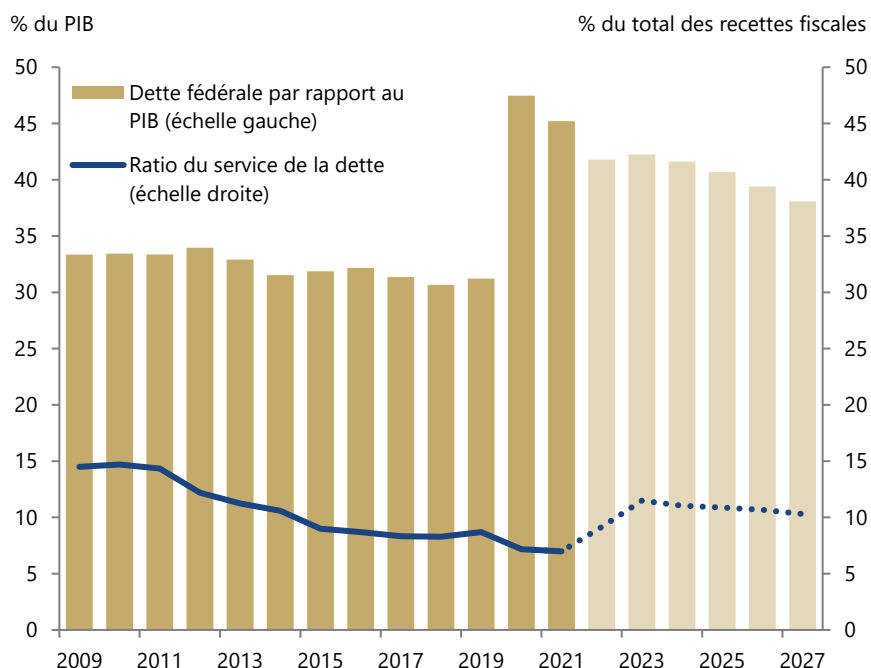
Note : * Les dépenses comprennent les pertes actuarielles. ** À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté les nouvelles normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les obligations liées à la désaffectation des biens et pour les instruments financiers. Ces changements ont une incidence sur le solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 et non sur le solde budgétaire. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt, nous prévoyons que le ratio du service de la dette (soit le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes fiscales) plafonnera à 11,5 % en 2023-2024 (figure 1). Le ratio du service de la dette devrait ensuite diminuer progressivement à mesure que la croissance des frais de la dette publique ralentira et que les taux d'intérêt reviendront à leur niveau neutre, pour s'établir à 10,3 % en 2027-2028, soit deux points de pourcentage de plus que le creux d'avant la pandémie, de 8,3 %, enregistré en 2018-2019.

En l'absence de dépenses supplémentaires, nous prévoyons que le ratio de la dette fédérale au PIB diminuera pour s'établir à 41,8 % en 2022-2023, puis remontera temporairement à 42,2 % en 2023-2024 en raison de l'augmentation du déficit budgétaire et du ralentissement de la croissance du PIB nominal. Le ratio de la dette fédérale devrait ensuite reprendre sa trajectoire descendante pour atteindre 38,1 % en 2027-2028, mais rester supérieur à son niveau pré-pandémique, qui était de 31,2 % du PIB.

Figure 1

Ratios de la dette fédérale et du service de la dette



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les données correspondent aux exercices (2021 correspond ainsi à l'exercice 2021-2022). La période de projection va de 2022-2023 à 2027-2028.

Par rapport à nos perspectives d'octobre, nous prévoyons des déficits budgétaires supérieurs de 10,9 milliards de dollars, en moyenne, sur la période de 2022-2023 à 2027-2028. Cette révision est en grande partie attribuable aux nouvelles mesures et à la hausse des dépenses de programme directes qui ne sont que partiellement compensées par des recettes fiscales plus élevées que prévu (tableau 3)⁹.

Tableau 3

Évolution du solde budgétaire depuis octobre 2022

G\$	Prévision						
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Solde budgétaire – PEF d'octobre 2022	-97,0	-25,8	-25,6	-14,6	-10,7	-3,4	-3,1
Autres mesures		-10,6	-12,1	-11,8	-10,1	-11,0	-13,5
<i>Dont : provision pour contraintes prévues à court terme</i>		-1,0	-1,0	-2,0	-1,5	-1,5	-1,5
Autres développements économiques et financiers	6,8	-0,1	-5,5	-1,1	-0,1	2,4	7,9
Solde budgétaire – PEF de mars 2023	-90,2	-36,5	-43,1	-27,5	-20,8	-12,1	-8,7

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les mesures supplémentaires comprennent celles annoncées dans l'*Énoncé économique de l'automne* de 2022 et le plan de financement de la santé annoncé le 7 février. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

En raison de résultats pour 2021-2022 supérieurs aux prévisions, les rendements fiscaux sur l'horizon de projection ont été revus à la hausse¹⁰. Celles-ci sont quelque peu atténuées par les révisions à la baisse des revenus des particuliers et des sociétés, ainsi que par la diminution des dépenses de consommation. Dans l'ensemble, nos perspectives de recettes ont été révisées à la hausse de 7,3 milliards de dollars par année, en moyenne, de 2022-2023 à 2027-2028.

En excluant les mesures de l'*Énoncé économique de l'automne* de 2022 et la récente mesure de financement des soins de santé, les dépenses ont été révisées à la hausse. Ceci est dû en grande partie aux modifications des hypothèses actuarielles et à l'utilisation accrue des coûts de services de pension et de prestations, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses opérationnelles non liées au personnel¹¹. Cette situation est partiellement compensée par une diminution des transferts aux autres ordres de gouvernement résultant d'une croissance plus faible du PIB nominal. Dans l'ensemble, en excluant les nouvelles mesures, nos perspectives de dépenses ont été révisées à la hausse de 7,3 milliards de dollars par année, en moyenne, de 2022-2023 à 2027-2028.

Risques et incertitude

Nos perspectives fournissent une projection de base pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et budgétaires potentiels dans le contexte actuel des politiques (c'est-à-dire, selon une base de référence du « statu quo »). En faisant abstraction des nouvelles mesures qui seront probablement annoncées dans le budget de 2023 du gouvernement, nous estimons que les risques liés à notre projection économique et budgétaire de base sont plus ou moins équilibrés¹².

En ce qui concerne les risques à la baisse, nous estimons que le risque le plus important est un fort ralentissement de l'économie mondiale. Cela pourrait notamment se produire en raison d'une intensification de la guerre en Ukraine ou d'un resserrement excessif de la politique monétaire par les grandes banques centrales, entraînant alors des répercussions négatives sur l'économie canadienne et les finances fédérales¹³.

En ce qui concerne les risques à la hausse, nous estimons que le risque le plus important est celui des dépenses des ménages plus élevées que prévu au Canada. Les niveaux accrus d'épargne des ménages, en plus de la résilience du marché du travail, pourraient alimenter des dépenses de consommation supérieures à celles prévues dans notre projection de base.

Pour illustrer l'incertitude relative aux perspectives économiques et budgétaires, nous construisons des distributions de résultats futurs possibles centrées sur notre projection de base. Ces distributions servent alors à calculer des intervalles de « confiance »¹⁴.

Par rapport à notre projection de base de croissance du PIB réel (2,1 % par année, en moyenne, de 2022 à 2027), les intervalles de confiance de 30, 50 et

70 % illustrés dans la figure 2 sont compatibles avec une croissance annuelle moyenne de $\pm 0,2$, $\pm 0,4$ et $\pm 0,6$ point de pourcentage, respectivement. La limite inférieure de l'intervalle de confiance de 70 % en 2023 est compatible avec une baisse de 0,3 % du PIB réel par rapport à son niveau de base de 2022.

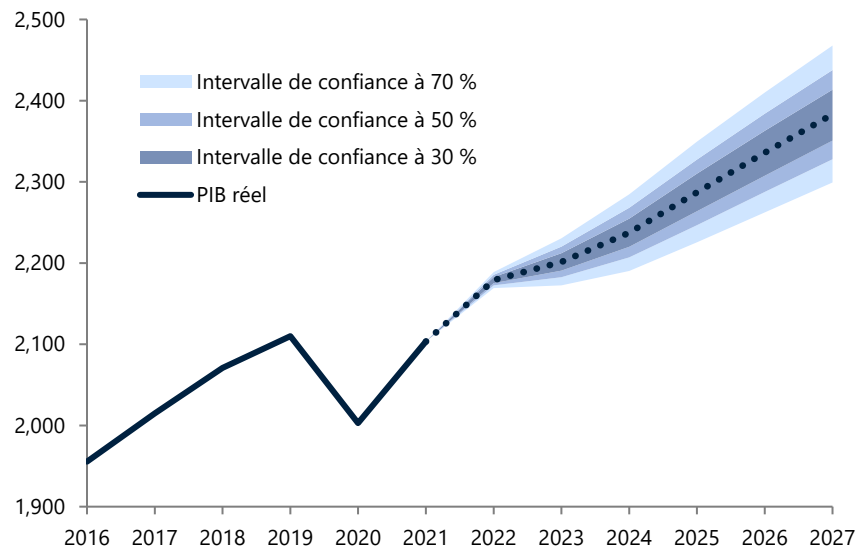
Compte tenu des résultats économiques possibles associés à notre projection de base, et selon l'hypothèse de statu quo, nous estimons qu'un intervalle de confiance de 70 % situerait le ratio de la dette fédérale au PIB en 2027-2028 entre 33,4 % et 43,3 % (figure 3). Nous estimons qu'il y a 77 % de chances qu'en 2027-2028, le ratio de la dette au PIB soit inférieur à son niveau de référence de 41,8 % de 2022-2023.

Selon l'hypothèse du statu quo, nous estimons qu'un intervalle de confiance de 70 % situerait le solde budgétaire en 2027-2028 entre un déficit de 38,2 milliards de dollars et un excédent de 20,6 milliards de dollars, avec une probabilité de 38 % d'un budget équilibré ou mieux.

Figure 2

Incertitude relative aux perspectives du PIB réel

\$G enchaînés (de 2012)



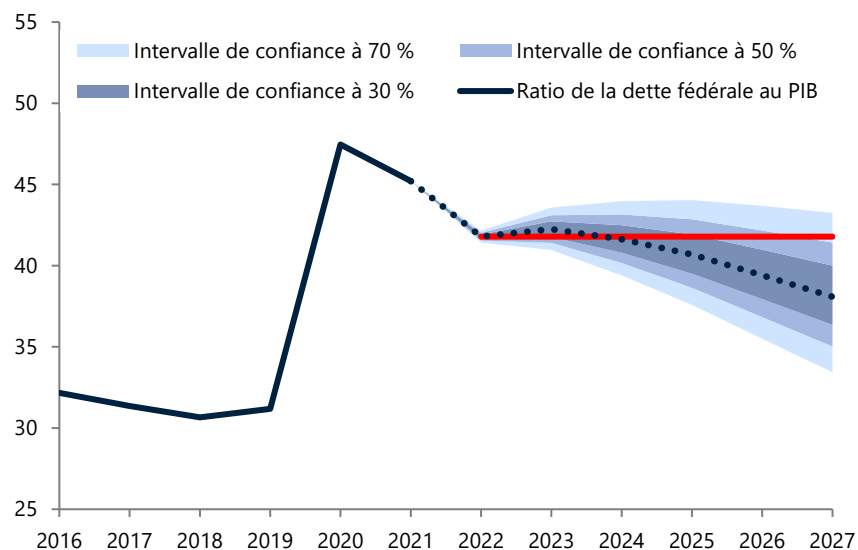
Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées en fonction de l'année civile. La période de prévision va de 2022 à 2027.

Figure 3

Incertitude relative aux perspectives du ratio de la dette fédérale au PIB

% du PIB



Sources : Finances Canada, Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées sur la base d'un exercice (2022 correspond à l'exercice 2022-2023). La période de prévision va de 2022-2023 à 2027-2028. La ligne rouge correspond au niveau de base du ratio de la dette fédérale au PIB en 2022-2023.

Annexe A: Perspectives économiques détaillées

% sauf indication contraire	Prévision						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Croissance du PIB réel							
Mars 2023	5,0	3,6	1,0	1,6	2,2	2,1	2,0
Octobre 2022	4,5	3,1	1,2	2,3	2,1	2,0	1,9
Croissance du PIB potentiel							
Mars 2023	0,9	1,5	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9
Octobre 2022	0,9	1,4	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9
Inflation du PIB							
Mars 2023	8,2	7,5	1,5	2,1	1,8	2,1	2,1
Octobre 2022	8,1	8,2	2,2	2,0	1,9	2,0	2,0
Croissance du PIB nominal							
Mars 2023	13,6	11,4	2,6	3,8	4,0	4,2	4,2
Octobre 2022	13,0	11,6	3,4	4,3	4,1	4,1	4,0
PIB nominal (milliards de \$)							
Mars 2023	2 510	2 796	2 867	2 976	3 096	3 227	3 362
Octobre 2022	2 493	2 782	2 878	3 002	3 125	3 253	3 382
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Mars 2023	0,1	2,4	4,4	3,2	2,5	2,5	2,5
Octobre 2022	0,1	2,4	3,9	3,0	2,5	2,5	2,5
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans							
Mars 2023	1,4	2,8	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3
Octobre 2022	1,4	2,8	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3
Taux de change (cents US / \$ CAN)							
Mars 2023	79,8	76,9	76,7	79,2	79,9	80,5	80,8
Octobre 2022	79,8	77,7	78,9	80,4	81,2	81,6	81,8
Taux de chômage							
Mars 2023	7,5	5,3	5,5	5,9	5,7	5,6	5,5
Octobre 2022	7,4	5,4	5,7	5,7	5,5	5,5	5,4
Inflation de l'IPC							
Mars 2023	3,4	6,8	3,7	2,3	2,0	2,0	2,0
Octobre 2022	3,4	6,6	3,5	2,3	2,0	2,0	2,0
Croissance du PIB réel américain							
Mars 2023	5,9	2,1	0,7	1,3	2,0	1,8	1,8
Octobre 2022	5,9	1,6	1,0	2,1	1,8	1,8	1,8
Prix du pétrole WTI (\$ US)							
Mars 2023	68	95	78	73	72	74	75
Octobre 2022	68	96	86	81	81	83	84

Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe B: Composition du PIB nominal

% du PIB	Prévision						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Parts des dépenses							
Dépenses de consommation finale des ménages	52,9	52,6	53,9	54,6	55,2	55,5	55,8
Dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	21,9	20,9	20,9	20,3	20,2	20,1	20,0
Formation brute de capital fixe des administrations publiques	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
Investissements résidentiels	9,7	8,5	7,6	7,6	7,6	7,7	7,7
Formation brute de capital fixe non résidentiel des entreprises	10,3	10,7	11,2	11,4	11,5	11,5	11,6
Investissements en stocks	-0,2	2,0	1,1	0,5	0,5	0,5	0,4
Exportations de biens et services	30,9	33,5	32,4	31,8	31,6	31,6	31,6
Importations de biens et services	31,0	33,5	32,3	31,5	31,9	32,3	32,4
Parts des revenus							
Rémunération des salariés	50,6	49,8	50,7	50,5	50,9	51,1	51,2
Revenu mixte net	8,7	8,5	8,7	8,7	8,7	8,8	8,8
Bénéfices des sociétés avant impôts	12,8	12,6	10,6	10,6	10,2	9,9	9,6
Revenu des investissements	2,8	2,9	2,8	2,7	2,6	2,6	2,6
Consommation de capital fixe	16,4	16,1	16,3	16,2	16,0	16,0	16,1
Impôts moins les subventions sur la production	2,6	3,9	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Impôts moins les subventions sur les produits et les importations	6,1	6,2	6,8	7,1	7,3	7,4	7,6

Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe C: Perspectives de revenus détaillées

G\$	2021- 2022	Prévision					
		2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Impôts sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	198,4	210,2	217,3	227,8	239,4	251,2	263,2
Impôt sur le revenu des sociétés	78,8	88,1	78,1	80,3	81,2	82,7	85,4
Impôt sur le revenu des non-résidents	10,8	13,9	13,4	13,2	13,5	14,0	14,4
Impôt total sur le revenu	288,0	312,2	308,8	321,3	334,1	347,8	363,0
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	46,2	48,5	51,4	52,9	55,0	57,2	59,6
Droits de douane à l'importation	5,2	6,2	6,7	7,0	7,3	7,7	8,0
Autres taxes et droits d'accise	11,3	12,2	12,7	12,8	13,0	13,2	13,2
Total des taxes et droits d'accise	62,7	66,9	70,7	72,7	75,3	78,1	80,9
Autres revenus fiscaux	0,0	0,2	0,4	1,5	1,7	1,9	2,1
Produits issus de la redevance sur les combustibles	6,3	8,5	11,5	14,0	16,1	18,1	19,9
Cotisations d'AE	23,9	26,8	28,6	29,8	30,9	32,2	33,3
Autres revenus							
Sociétés d'État entreprises	12,8	7,6	5,2	8,0	8,8	9,8	9,8
Autres programmes	18,7	22,1	24,8	26,2	25,6	26,0	26,7
Revenu net des opérations de change	0,9	2,5	3,2	2,8	2,9	3,2	3,4
Total des autres revenus	32,4	32,2	33,2	37,1	37,3	39,0	39,9
Total des revenus budgétaires	413,3	446,8	453,3	476,4	495,3	517,1	539,2
% du PIB							
Total – revenus fiscaux	14,0	13,6	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3
Produits du régime de tarification de la pollution	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
Revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres revenus	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Total – revenus budgétaires	16,5	16,0	15,8	16,0	16,0	16,0	16,0

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe D: Perspectives détaillées concernant les charges de programmes

G\$	Prévision						
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Principaux transferts aux personnes							
Prestations aux aînés	60,8	69,9	76,2	80,6	84,9	89,3	93,9
Prestations d'AE	38,9	22,2	23,8	25,2	25,7	26,5	27,2
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs	15,6	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allocation canadienne pour enfants	26,2	25,1	26,7	28,0	28,8	29,3	29,8
Total	141,5	117,3	126,6	133,8	139,4	145,1	150,9
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	45,1	47,2	49,4	52,3	55,0	57,7	60,6
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	15,5	15,9	16,4	16,9	17,4	17,9	18,5
Péréquation	20,9	21,9	24,0	25,4	26,3	27,3	28,4
Formule de financement des territoires	4,4	4,6	4,8	5,1	5,4	5,7	5,9
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6
Soins à domicile et soins de santé mentale	2,5	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	0,0
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	2,9	4,5	5,6	6,6	7,9	7,9	7,7
Autres transferts aux gouvernements	-5,3	-6,4	-3,9	-4,2	-4,6	-5,0	-5,5
Total	88,4	91,2	100,0	105,8	111,1	115,3	118,3
Frais de carburant retourné	3,8	8,4	13,1	14,2	16,2	18,1	19,9
Charges de programmes directes							
Autres paiements de transfert	110,8	93,2	83,7	82,4	82,5	82,5	84,9
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	124,3	128,6	123,8	121,0	120,6	123,0	126,8
Total des charges de programmes directes	235,1	221,8	207,5	203,4	203,2	205,4	211,6
Total des charges de programmes	468,8	438,8	447,1	457,1	469,9	483,8	500,7
Frais de la dette publique	24,5	34,7	43,6	43,7	44,7	45,6	46,0
Total des charges, excluant les pertes actuarielles nettes	493,3	473,5	490,7	500,8	514,6	529,5	546,7
Pertes actuarielles nettes	10,2	9,8	5,6	3,0	1,5	-0,3	1,2
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	5,6	4,2	4,4	4,5	4,5	4,5	4,5
Principaux transferts aux autres administrations	3,5	3,3	3,5	3,6	3,6	3,6	3,5
Frais de carburant retourné	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Charges de programmes directes	9,4	7,9	7,2	6,8	6,6	6,4	6,3
Total des charges de programmes	18,7	15,7	15,6	15,4	15,2	15,0	14,9

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe E: Compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$	Prévision							
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	
Revenus								
Cotisations d'assurance-emploi	23,9	26,8	28,6	29,8	30,9	32,2	33,3	
Cotisations des employés fédéraux	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Total des revenus	24,3	27,3	29,0	30,3	31,3	32,7	33,8	
Dépenses								
Prestations	38,9	22,2	23,8	25,2	25,7	26,5	27,2	
Frais d'administration	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0	3,1	
Dépenses totales	41,6	24,8	26,4	27,9	28,5	29,4	30,3	
	2021	2022	2023	2024	2025	(...)	2028	2029
Solde annuel	-24,6	2,5	3,1	2,5	2,8		3,9	4,3
Solde cumulatif	-25,9	-23,3	-20,2	-17,8	-15,0		-4,4	-0,1
Taux de cotisation (par tranche de 100 \$ de rémunération assurables)	1,58	1,58	1,63	1,68	1,67		1,67	1,67

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La période de prévision s'étend de 2023 à 2029.

Annexe F: Charges de programmes directes

G\$	2021- 2022	Prévision					
		2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Autres paiements de transfert							
Subvention salariale d'urgence du Canada	22,3	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres paiements	88,5	93,3	83,7	82,4	82,5	82,5	84,9
Total des autres paiements de transfert	110,8	93,2	83,7	82,4	82,5	82,5	84,9
Dépenses de fonctionnement							
Dépenses personnelles	61,3	58,3	57,7	59,1	61,1	63,1	65,1
Sociétés d'État consolidée	8,5	9,4	9,3	9,6	9,4	9,5	9,9
Autres dépenses de fonctionnement	49,1	40,5	38,5	37,6	37,7	38,1	39,0
Mesures stratégiques	0,0	14,2	11,6	7,3	4,5	3,9	3,4
Total des dépenses de fonctionnement	118,9	122,3	117,0	113,6	112,8	114,6	117,4
Charges d'amortissement des immobilisations	5,4	6,3	6,7	7,4	7,9	8,4	9,4
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	124,3	128,6	123,8	121,0	120,6	123,0	126,8
Total des charges de programmes directes	235,1	221,8	207,5	203,4	203,2	205,4	211,6

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe G: Perspectives concernant la dette fédérale

G\$	Prévision						
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Créditeurs et charges à payer	260,3	264,0	269,8	278,2	289,4	302,9	317,0
<i>Dette contractée sur les marchés*</i>	1 232,7	1 266,4	1 309,6	1 337,0	1 357,8	1 369,9	1 378,6
<i>Régimes de retraite et autres avantages futurs</i>	335,1	317,8	310,0	306,6	306,1	310,0	317,7
<i>Autres passifs</i>	10,6	10,9	11,2	11,5	11,6	11,7	11,8
Dette portant intérêt	1 578,4	1 595,1	1 630,8	1 655,1	1 675,6	1 691,6	1 708,2
Total des obligations	1 838,7	1 859,1	1 900,6	1 933,3	1 965,0	1 994,5	2 025,1
Actifs financiers	600,3	583,3	577,9	579,1	586,0	599,2	616,7
Actifs non financiers	103,9	107,6	111,4	115,3	119,4	123,6	128,0
Total des actifs	704,2	690,8	689,3	694,5	705,4	722,9	744,7
Dette fédérale (obligations moins actifs)	1 134,5	1 168,2	1 211,3	1 238,8	1 259,6	1 271,7	1 280,4
Dette fédérale (% du PIB)	45,2	41,8	42,2	41,6	40,7	39,4	38,1
Dette contractée sur les marchés : sociétés d'État mandataires*	304,9	305,9	313,2	317,9	327,6	332,8	337,0
Besoins d'emprunt, de la Loi autorisant certains emprunts	1 537,6	1 572,3	1 622,8	1 654,9	1 685,4	1 702,8	1 715,7

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : * Les exigences d'emprunt en vertu de la Loi autorisant certains emprunts concernent la somme de la dette contractée sur les marchés par le gouvernement du Canada et les sociétés d'État mandataires. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe H: Comparaison des perspectives par rapport à celles d'octobre 2022

G\$	Prévision						
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Impôts sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	8,7	8,3	4,0	4,2	5,3	5,6	6,3
Impôt sur le revenu des sociétés	-1,7	0,1	-0,5	0,8	0,0	0,0	0,7
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,9	1,7	1,2	0,8	0,7	0,6	0,7
Impôt total sur le revenu	7,9	10,1	4,7	5,8	6,0	6,2	7,7
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	0,6	0,3	0,5	0,7	0,7	0,9	1,3
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3
Total des taxes et droits d'accise	0,0	-0,4	-0,3	-0,1	0,1	0,5	0,8
Autres revenus fiscaux							
Produits issus de la redevance sur les combustibles	0,1	0,1	0,8	1,0	1,0	1,0	0,9
Cotisations d'AE	-0,6	0,1	0,2	-0,5	-1,7	-2,2	-2,3
Autres revenus	0,5	2,1	-0,4	0,7	0,3	0,7	0,7
Total des revenus budgétaires	7,8	12,1	5,0	7,0	5,7	6,2	7,9
Principaux transferts aux personnes							
Prestations aux aînés	-0,2	0,8	1,8	1,9	1,9	1,8	1,8
Prestations d'AE	0,0	-2,6	-1,4	0,1	-0,1	-0,2	-0,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs	-2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allocation canadienne pour enfants	0,0	-0,4	-0,6	-0,8	-0,8	-0,8	-0,9
Total	-2,3	-2,2	-0,3	1,2	1,0	0,7	0,6
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	0,0	2,0	0,0	-0,3	0,3	0,7	1,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,3	-0,3
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Autres transferts aux gouvernements	0,4	-0,7	2,2	2,2	2,2	2,1	0,7
Total	0,4	1,3	2,3	1,9	2,3	2,7	1,9
Frais de carburant retourné	0,0	0,2	0,5	1,1	1,0	1,0	0,9
Charges de programmes directes							
Autres paiements de transfert	-0,4	5,8	5,5	6,0	5,2	5,7	6,8
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	3,3	11,8	9,5	7,9	5,3	4,2	3,9
Total des charges de programmes directes	3,0	17,6	14,9	13,9	10,4	10,0	10,7
Total des charges de programmes	1,1	16,9	17,4	18,0	14,7	14,4	14,1
Frais de la dette publique	0,1	3,5	1,6	-1,1	-0,3	-0,6	-1,6
Total des charges	1,2	20,3	19,0	16,9	14,4	13,7	12,5
Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes	6,7	-8,3	-14,0	-10,0	-8,7	-7,5	-4,6
Pertes actuarielles nettes	-0,1	2,4	3,6	2,9	1,4	1,2	1,0
Solde budgétaire	6,8	-10,7	-17,6	-12,9	-10,1	-8,7	-5,6
Dette fédérale	-7,1	0,8	18,4	31,3	41,4	50,1	55,7

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

Annexe I: Comparaison des perspectives par rapport à celles de l'Énoncé économique de l'automne de 2022

G\$	Prévision					
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,8	1,0	1,6	0,7	1,7	1,6
Impôt sur le revenu des sociétés	-2,9	-8,3	-4,9	-5,9	-5,5	-6,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,1	-0,3	0,3	0,5	0,6	0,1
Impôt total sur le revenu	-2,0	-7,6	-3,0	-4,7	-3,3	-4,6
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	1,3	-0,1	-1,0	-0,8	-0,7	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,2	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4
Autres taxes et droits d'accise	-0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1
Total des taxes et droits d'accise	1,1	0,1	-0,8	-0,6	-0,3	0,0
Autres revenus fiscaux						
Produits issus de la redevance sur les combustibles	0,7	1,7	2,2	2,7	3,1	3,6
Cotisations d'AE	0,2	0,4	0,2	0,2	0,5	0,5
Autres revenus	0,8	-3,4	-2,1	-3,8	-4,0	-3,9
Total des revenus budgétaires	0,9	-9,2	-3,0	-5,5	-3,2	-3,2
Principaux transferts aux personnes						
Prestations aux aînés	0,9	-0,4	-1,0	-1,7	-2,4	-2,7
Prestations d'AE	-2,6	-0,5	-0,7	-0,8	-0,5	-0,5
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allocation canadienne pour enfants	0,2	0,4	0,3	0,1	-0,1	-0,3
Total	-1,6	-0,5	-1,3	-2,4	-2,9	-3,5
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	2,0	0,1	0,0	0,9	1,4	2,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Formule de financement des territoires	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,2	0,1
Autres transferts aux gouvernements	0,2	3,1	3,1	3,1	3,1	2,9
Total	2,2	3,2	3,1	3,9	4,7	5,2
Frais de carburant retourné						
	0,7	2,0	2,3	2,7	3,1	3,6
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	-2,7	-3,0	-3,4	-2,3	-0,5	1,4
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	2,4	1,7	-1,1	-1,2	0,8	2,3
Total des charges de programmes directes	-0,3	-1,2	-4,5	-3,4	0,1	3,6
Total des charges de programmes						
	1,0	3,3	-0,5	0,8	4,8	8,8
Frais de la dette publique						
	0,0	0,3	1,0	1,8	1,5	1,2
Total des charges						
	1,0	3,6	0,5	2,6	6,4	10,0
Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes						
	-0,1	-12,9	-3,5	-8,2	-9,7	-13,2
Pertes actuarielles nettes						
	0,0	-0,4	-1,6	-1,8	-0,9	0,0
Solde budgétaire						
	-0,1	-12,5	-2,1	-6,3	-8,7	-13,2
Dette fédérale						
	-9,3	3,1	5,6	12,2	20,8	33,3

Sources : Finances Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

Notes

1. Exprimée en taux trimestriels. En taux annuels, la croissance moyenne du PIB réel de trimestre à trimestre en 2023 devrait être de 0,28 %.
2. L'augmentation projetée du taux de chômage à 5,9 % au milieu de 2024 est tempérée par une baisse soutenue du taux de participation de la population active par rapport aux niveaux actuels à mesure qu'une part croissante de la population prend sa retraite.
3. Nos perspectives à court terme concernant les prix des produits de base sont fondées sur les prix à terme moyens observés du 23 janvier au 6 février.
4. Les *Perspectives économiques et financières* d'octobre 2022 du DPB sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2223-018-S--economic-fiscal-outlook-october-2022--perspectives-economiques-financieres-octobre-2022>.
5. L'annonce faite par le gouvernement le 7 février comprenait 46,2 milliards de dollars de nouveaux fonds pour les soins de santé dans les provinces et les territoires de 2022-2023 à 2032-2033 mais ne détaillait pas le profil annuel des dépenses. Pour plus de détails, voir : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2023/02/07/travailler-ensemble-ameliorer-les-soins-de-sante-les-canadiens>.

Pour simplifier, nous avons supposé que les nouveaux fonds hors du Transfert canadien en matière de santé (TCS) sont répartis de manière égale entre 2023-2024 et 2032-2033. Si l'on tient compte des différences dans la croissance prévue du PIB nominal (sur laquelle se fonde le complément garanti de 5 % à la croissance des paiements du TCS) et de l'horizon temporel plus court, nous estimons que le nouveau financement fédéral des soins de santé s'élèvera à 20,4 milliards de dollars de 2022-2023 à 2027-2028.
6. Ce montant comprend les estimations, par le DPB, du coût des mesures incluses dans l'*Énoncé économique de l'automne* de 2022.
7. Dans notre rapport sur l'*Énoncé économique de l'automne* de 2022, nous avons noté que le manque de détails sur cette provision présente un défi de transparence pour les parlementaires et le public dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement. Pour plus de détails, voir : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2223-021-S--fall-economic-statement-2022-issues-parliamentarians--enonce-economique-automne-2022-enjeux-parlementaires>.
8. Les comptes publics 2021-2022 ont été déposés le 27 octobre 2022 – sept mois après la clôture de l'exercice. Comme il est indiqué dans les rapports précédents, le Canada ne respecte toujours pas la norme de pratique avancée émanant des lignes directrices du Fonds monétaire international (FMI) en matière de rapports financiers. Il y est notamment recommandé aux gouvernements de publier leurs états financiers annuels dans un délai de six mois. Pour plus de détails, voir :

<https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2223-021-S--fall-economic-statement-2022-issues-parliamentarians--enonce-economique-automne-2022-enjeux-parlementaires>.

9. La révision à la hausse de nos perspectives de recettes fiscales reflète en grande partie un report prospectif des recettes plus élevées que prévu de l'impôt sur le revenu des particuliers en 2021-2022. Par conséquent, les recettes de l'impôt sur le revenu devraient augmenter de 6,8 milliards de dollars par année, en moyenne, sur la période de 2022-2023 à 2027-2028 par rapport à nos perspectives d'octobre.

10. Provenant en grande partie des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers, les rendements fiscaux sur l'horizon de projection sont plus élevées que dans notre projection d'octobre. Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt et de la stagnation économique prévue, nous prévoyons que les rendements fiscaux diminueront à moyen terme par rapport à leur niveau maximal de 2021-2022, mais qu'elles resteront supérieures à leur niveau d'avant la pandémie.

11. Les dépenses opérationnelles non liées au personnel du gouvernement comprennent les dépenses liées aux transports et aux communications, à l'information, aux services professionnels et spéciaux, à la location, à la réparation et à l'entretien, aux services publics, aux matériaux et aux fournitures, en plus d'autres subventions (y compris les dépenses pour créances irrécouvrables).

Au cours des deux dernières années, ces dépenses ont augmenté considérablement, passant de 34,1 milliards de dollars en 2019-2020 à 55,5 milliards de dollars en 2021-2022. Une partie de cette augmentation était temporaire (par exemple, en raison de la COVID-19) et appelée à s'estomper.

Toutefois, la *Revue financière* de novembre 2022 montre que ces dépenses ont continué d'augmenter en 2022-2023 (de 12 % à ce jour sur une base cumulative). En conséquence, nous avons maintenu une partie de cette tendance au cours des années à venir.

12. Dans notre projection de base, selon une politique de statu quo, nous avons supposé que la rémunération du secteur public fédéral continuerait d'augmenter conformément aux conventions collectives signées précédemment. Nous avons également inclus les mesures non annoncées par le gouvernement et la provision pour les contraintes prévues à court terme figurant dans l'ÉÉA de 2022 qui totalise 14,2 milliards de dollars, sans fournir de détails. Celles pourraient inclure des provisions en vue d'une croissance plus élevée de la rémunération.

À l'instar des nouvelles mesures prévues dans le budget de 2023, les nouvelles conventions collectives prévoyant une hausse de la croissance de la rémunération pourraient poser un risque pour nos perspectives de statu quo. Cependant, compte tenu du manque de détails concernant les dispositions de l'ÉÉA de 2022, l'ampleur de ce risque est inconnue. De plus, cette incertitude pourrait déjà se refléter dans nos perspectives.

13. Un autre risque à la baisse important est une détérioration plus considérable qu'anticipé du marché canadien du logement. Bien que

notre projection de base comprenne une baisse substantielle des prix des maisons et de l'investissement résidentiel, elle pourrait s'avérer plus importante que nous l'avons prévu.

14. Pour obtenir plus de détails concernant l'approche utilisée afin de construire des intervalles de confiance pour nos projections économiques et budgétaires, voir l'évaluation par le DPB de l'incidence des mesures du budget de 2021, accessible à cette adresse : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/publications/RP-2122-007-S--impact-assessment-budget-2021-measures--evaluation-incidence-mesures-budget-2021>.

Comme nous l'avons mentionné dans nos rapports précédents, l'une des limites clés des distributions des composantes budgétaires réside dans le fait qu'elles ne tiennent compte que de l'incertitude « économique ». Elles ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à la transposition des projections économiques en projections financières; des interventions discrétionnaires de la politique monétaire liées à différents résultats économiques; ou des risques non économiques.